

## RÈGLEMENT OFFICIEL

#### CONCOURS

« Partez le BBQ » (ci-après le « concours »)

- ORGANISATEUR. Le concours est tenu par « Metro Richelieu Inc. » (ci-après « Metro ») et « Unliever BCS Canada Inc. » (ci-après « Unilever »), ci-après l'« Organisateur » ou l'« Organisateur du concours », individuellement et collectivement.
- 2. PÉRIODE DU CONCOURS. Le concours se déroulera au cours de la période suivante (ciaprès la « Période du concours »)

Début du concours Date: 4 avril 2019

Heure: 8 h 01 AM, heure de l'Est (HE)

Clôture du concours Date : 8 mai 2019

Heure : à la fermeture des magasins participants

## 3. ADMISSIBILITÉ

Le concours est ouvert aux résidents du Québec ayant atteint l'âge de la majorité à la date de la participation. En sont exclus : les administrateurs, dirigeants, cadres, employés, agents et représentants de l'Organisateur, de Facebook si le concours se déroule sur Facebook, des magasins participants, des agences de publicité et de promotion, des fournisseurs de prix, de biens et de services dans le cadre du présent concours, ainsi que les personnes avec qui ils sont domiciliés (qu'elles aient ou non un lien de parenté).

#### 4. PARTICIPATION SANS ACHAT REQUIS

Aucun achat n'est requis pour participer ou gagner. Un achat n'accroît pas les chances de gagner. La participation au concours est réservée aux membres metro&moi.

Limite. Les participants doivent respecter les limites suivantes, à défaut de quoi ils seront disqualifiés :

- Une (1) inscription par personne et par jour, que l'inscription soit avec ou sans achat ;
- Un (1) prix par personne et par ménage ;
- Pour les inscriptions sans achat, l'Organisateur n'acceptera qu'une (1) lettre par enveloppe postée par personne par jour.

Le concours se déroulera dans 197 magasins participants au Québec (ci-après les « magasins participants »).

**Membre metro&moi** — Pour participer, vous devez être membre du programme metro&moi. Si vous n'êtes pas membre, vous pouvez vous inscrire à « http://www.metro.ca/metro-et-moi/index.en.html » sur metro.ca ou dans un magasin Metro. Il suffit de remplir le formulaire

d'inscription en indiquant vos nom et prénom, adresse complète, numéro(s) de téléphone, date de naissance et adresse courriel. L'inscription est gratuite. Si vous vous inscrivez sur le site, choisissez un nom d'utilisateur et mot de passe. Si vous êtes déjà membre metro&moi, assurez-vous que les renseignements que vous avez fournis lors de votre adhésion au programme metro&moi sont à jour et consentez à ce qu'ils soient utilisés dans le cadre de ce concours.

Participation — Pendant la Période du concours, une personne admissible peut participer au concours en achetant deux (2) produits Unilever participants (un « Produit participant ») dans un magasin participant et en présentant sa carte metro&moi au moment de l'achat. La liste des Produits participants figure en annexe du présent règlement. Une personne admissible obtiendra automatiquement une (1) inscription, indépendamment du nombre de Produits participants achetés au cours d'une même transaction dans un magasin participant pendant la Période du concours, tant que le minimum de deux (2) produits participants est respecté.

Prendre note que le participant qui rapporte et obtient un remboursement sur l'un des produits participants risque de voir sa participation au présent Concours annulée, le tout à la discrétion de l'Organisateur du concours. Prendre note que le participant aurait alors l'option de participer au présent Concours via le mode de « Participation sans achat » décrit ci-après.

Participation sans achat. Pour participer sans achat, veuillez rédiger lisiblement une lettre manuscrite et originale d'au moins 50 mots expliquant pourquoi vous aimez le concours « Partez le BBQ » et précisant votre nom complet, adresse complète incluant le code postal, numéro de téléphone, adresse courriel et votre numéro de membre metro&moi et postez votre lettre dans une enveloppe suffisamment affranchie à : Service aux consommateurs, 11011 boul. Maurice-Duplessis, Montréal (Québec), H1C 1V3, afin qu'elle soit reçue au plus tard le 8 mai 2019 ou postdatée de cette même-date. Votre lettre sera validée par un représentant de l'Organisateur et votre participation sera ajoutée à la base de données.

#### 5. PRIX

Les prix disponibles à être gagnés et leur valeur approximative de vente au détail sont les suivants:

Description des prix (avec les inclusions et conditions spéciales)	Nombre de prix	Valeur approximative au détail de chaque prix	Chances de gagner
BBQ portable Napoléon Travel Q.	Dix (10)	La valeur approximative au détail de chaque prix est de 200\$ CAD	Les chances de gagner dépendent du nombre d'inscriptions admissibles reçues pendant la Période du concours.

**Conditions applicables aux prix.** Les prix sont sujets aux conditions et modalités d'utilisation du fournisseur des prix. Des restrictions supplémentaires peuvent s'appliquer. L'Organisateur n'a aucune responsabilité à l'égard du prix une fois remis.

### 6. TIRAGE

Date: 7 juin 2019 Heure: 11h00 AM (HE)

Lieu: 11011, boul. Maurice-Duplessis, Montréal, QC, H1C 1V3

## Détails du tirage :

Prix : Tirage au sort de dix (10) inscriptions, parmi l'ensemble des participations admissibles reçues pendant la Période du concours.

## 7. RÉCLAMATION DES PRIX

Afin d'être déclaré gagnant, le participant sélectionné doit :

- a) être joint par téléphone ou courriel, à l'entière discrétion de l'Organisateur, dans les dix (10) jours suivant le tirage. Tout participant sélectionné qui ne pourrait être joint à la suite de démarches appropriées et raisonnables entreprises par l'Organisateur pendant ce délai sera disqualifié, et un nouveau tirage au sort sera effectué afin d'attribuer le prix. Dans l'éventualité où un participant sélectionné était joint par courriel, il devra y répondre en se conformant aux instructions qui y sont données, le cas échéant. Tout courriel de notification d'un prix suivi d'une mention indiquant que le message n'a pu être délivré entraînera la disqualification du participant et la sélection d'un nouveau participant;
- b) signer le Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité qui lui sera transmis par l'Organisateur et le retourner à l'Organisateur dans les 15 jours suivant la date de réception;
- c) avoir répondu correctement et sans aucune aide quelle qu'elle soit, notamment mécanique, à la question d'habileté mathématique ;
- d) sur demande et en temps opportun, fournir une pièce d'identité avec photographie ;
- e) Le prix sera envoyé dans les dix (10) jours suivant la signature du Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité, à l'adresse postale (province du Québec) figurant dans le formulaire.

À défaut de respecter l'une des conditions mentionnées au présent règlement ou d'accepter son prix, le participant sélectionné sera disqualifié. Dans un tel cas, l'Organisateur pourra, à sa discrétion, annuler le prix ou effectuer un nouveau tirage parmi les inscriptions admissibles restantes jusqu'à ce qu'un participant soit sélectionné et déclaré gagnant. Si aucun participant n'est déclaré gagnant dans les soixante (60) jours suivant le tirage original, le prix sera annulé.

Dans les deux (2) à quatre (4) semaines suivant la réception du Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité dûment rempli et signé, l'Organisateur se communiquera avec les gagnants afin de les informer des modalités de prise de possession de leur prix.

**Refus d'accepter un prix.** Le refus d'un participant sélectionné d'accepter un prix selon les modalités du présent règlement libère l'Organisateur de toute obligation liée à ce prix envers cette personne.

Attribution des prix. Aucun prix ne sera remis sans que le gagnant n'ait été confirmé. Les prix ne sont pas transférables et doivent être acceptés tels quels sans substitution en espèces ni autrement, sauf au seul gré de l'Organisateur. L'Organisateur se réserve le droit de substituer un prix (ou une partie du prix) de même nature et de valeur équivalente ou, à son entière discrétion, la valeur monétaire du prix (ou une partie du prix) indiquée au présent règlement.

**Frais de réclamation de prix.** Les gagnants sont tenus responsables de tous les coûts ou dépenses encourus concernant la réclamation ou l'utilisation d'un prix.

**Prix limités.** Dans tous les cas, l'Organisateur ne pourra être tenu d'attribuer plus de prix ou d'attribuer un prix autrement que conformément au présent règlement.

### 8. CONDITIONS GÉNÉRALES

Disqualification. Tous documents liés au concours, dont, entre autres, les bulletins d'inscription, cartes à gratter et Formulaires de déclaration et d'exonération de responsabilité sont sujets à vérification par l'Organisateur. Les participations comportant des erreurs d'impression ou autres ne seront pas admissibles, ainsi que celles qui sont incomplètes, illisibles, mutilées, frauduleuses, détériorées, ou qui ont été trafiguées, modifiées, falsifiées, reproduites ou obtenues illégalement. Les participants qui ne se seront pas conformés au présent règlement sont susceptibles d'être exclus du présent concours et d'autre concours ou promotion que l'Organisateur tiendra par la suite, notamment s'il se révèle coupable ou est soupçonné : (i) d'avoir trafiqué des bulletins de participation ou du matériel, le traitement des participations, le déroulement du concours ou autre élément technique ou mécanique du concours, (ii) d'avoir endommagé délibérément les sites Internet, les pages Internet et les applications relatives au présent concours ou d'avoir saboté le déroulement légitime du concours, (iii) d'avoir enfreint le présent règlement, (iv) d'utiliser des moyens contraires au présent règlement ou de nature à être inéquitables envers les autres participants, (v) d'avoir effectué des inscriptions au-delà de la limite autorisée prévue au présent règlement, (vi) d'avoir utilisé plusieurs noms, identités, adresses de messagerie ou autre système et programme automatisés pour s'inscrire ou participer au concours, (vii) d'avoir perturbé le déroulement du concours de toute autre manière, ou (viii) d'avoir agi de manière déloyale ou de manière à nuire ou dans l'intention d'importuner, tourmenter, menacer ou harceler une autre personne. LE PARTICIPANT OU TOUTE AUTRE PERSONNE QUI TENTE DÉLIBÉRÉMENT D'ENDOMMAGER UN SITE INTERNET. UN ÉQUIPEMENT, UNE APPLICATION OU UNE TECHNOLOGIE EMPLOYÉS DANS LE CADRE DU CONCOURS OU DE PORTER ATTEINTE À L'EXPLOITATION LÉGITIME DU CONCOURS COMMET

UNE INFRACTION CRIMINELLE ET UN DÉLIT CIVIL. L'ORGANISATEUR SE RÉSERVE, LE CAS ÉCHÉANT, LE DROIT DE DÉNONCER CETTE PERSONNE AUX AUTORITÉS JUDICIAIRES ET D'EXIGER DE CETTE PERSONNE TOUS LES DOMMAGES ET INTÉRÊTS QUE LA LOI LUI PERMET DE RÉCLAMER.

Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité. En participant ou en tentant de participer à ce concours, le participant sélectionné pour un prix dégage de toute responsabilité l'Organisateur, sa société mère, la société, fiducie ou autre entité juridique contrôlée par ou liée à celles-ci, le magasin participant, la *Régie des alcools, des courses et des jeux*, Facebook, dans le cas d'un concours sur Facebook, les agences de publicité et de promotion et les fournisseurs de prix, de biens et de services dans le cadre du concours ainsi que l'ensemble de leurs administrateurs, dirigeants, propriétaires, associés, employés, mandataires, représentants, successeurs et ayant droit respectifs (collectivement les « Bénéficiaires de l'exonération ») de tout dommage et de toute responsabilité se rapportant au concours (participation, fonctionnement, annonce, règlement, etc.) ou au prix (réclamation, utilisation, etc.) Afin d'être déclarés gagnants, les participants choisis seront tenus de signer le Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité contenant une déclaration de conformité au règlement du concours et confirmant la présente exonération de responsabilité en faveur des Bénéficiaires de l'exonération.

Limite de responsabilité. Sans restreindre la généralité de l'exonération ci-dessus, les Bénéficiaires de l'exonération se dégagent de toute responsabilité relativement à : (i) une erreur typographique (ou autre) contenue dans l'offre ou les documents liés à l'administration du concours, y compris, sans s'y limiter, les erreurs contenues dans la publicité, le règlement officiel, l'annonce du ou des gagnants, l'attribution du ou des prix ou au mauvais fonctionnement, problèmes ou difficultés techniques éprouvés avec les réseaux, les lignes téléphoniques, les systèmes de messagerie SMS, les composantes informatiques, les logiciels ou les lignes de communication, relativement à la perte ou à l'absence de communication réseau ou relativement à une transmission défaillante, incomplète, incompréhensible ou effacée par ordinateur, serveur, fournisseur de service ou autre logiciel, virus, bogue informatique, défaillance d'ordinateur personnel ou configuration de logiciel et de matériel ou encore de tentative échouée de transmission de courriel ou autre communication à l'Organisateur ou à un participant pour une raison quelconque, y compris l'encombrement du réseau ou la défaillance du site susceptible de limiter la possibilité d'une personne de participer au concours; (ii) une inscription en retard, perdue, volée, retardée, non reçue, endommagée, mal acheminée, incomplète ou inexacte; (iii) un défaut de recevoir des inscriptions en raison de problèmes de transmission ou de défaillances techniques de toute nature, y compris le mauvais fonctionnement d'un réseau, serveur, fournisseur d'accès, matériel ou logiciel, attribuable aussi bien à l'expéditeur qu'au destinataire, pouvant limiter pour une personne la possibilité de participer au concours ou l'en empêcher; (iv) un dommage pouvant être causé, directement ou indirectement, en tout ou en partie, notamment au système ou appareil du participant ou d'une autre personne, par le téléchargement d'une page Internet, d'un logiciel ou autre et par la transmission d'informations concernant le concours.

**Site Internet**. L'Organisateur ne garantit d'aucune façon que le site Internet du concours <a href="https://www.metro.ca/en-vedette/concours/index.fr.html">https://www.metro.ca/en-vedette/concours/index.fr.html</a> ou la page Facebook sur la plateforme Facebook seront accessibles ou fonctionnels sans interruption pendant la Période du concours ou qu'ils seront exempts d'erreurs.

Annulation, suspension ou modification du concours. L'Organisateur se réserve le droit, à son entière discrétion, d'annuler, de terminer, de modifier ou de suspendre, en tout ou en partie, le présent concours dans l'éventualité de la manifestation d'une intervention humaine ou d'un événement qui en perturbe le bon déroulement, par exemple une difficulté du système informatique d'enregistrer toutes les inscriptions, pouvant altérer ou influencer l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le déroulement du concours tel que prévu dans le présent règlement, et ce, sous réserve de l'approbation de la *Régie des alcools des courses et des jeux* du Québec, si requise.

Fin de la participation au concours. Dans l'éventualité où le concours devait prendre fin en totalité ou en partie avant la fin de la Période du concours, le tirage au sort pourra se faire, à la discrétion de l'Organisateur, parmi les inscriptions admissibles dûment enregistrées pendant la Période du concours ou, le cas échéant, jusqu'à la date de l'événement y ayant mis fin.

Renseignements personnels. En participant au concours, les participants consentent au recueil, à l'utilisation et à la divulgation de leurs renseignements personnels par l'Organisateur ou ses agents autorisés dans le but d'administrer le concours et d'attribuer des prix. En acceptant un prix, le gagnant autorise l'Organisateur et ses représentants à utiliser, si nécessaire, ses nom, adresse (ville, province), voix, déclarations, photographie, image et autres représentations et enregistrements, à des fins publicitaires, et ce, dans tous les médias, dont, entre autres, l'Internet, et ce, sans autre préavis et sans aucune forme de rémunération. Tout participant peut-être tenu de signer une confirmation à cet effet.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur. En soumettant une photo, une composition, un dessin ou une autre œuvre (l'« Œuvre ») pour le présent concours, le participant garantit que cette œuvre est libre de droits de tierces personnes et que le participant, titulaire de tous les droits nécessaires, soumet l'Œuvre et en autorise notamment l'utilisation, la modification, le transfert, l'adaptation, la publication, la communication ou la distribution dans tout format, média ou technologie dont la télévision, les technologies de l'information sans fil ou en ligne. Le participant s'engage à fournir, sur demande, une preuve qu'il est titulaire des droits de propriété intellectuelle ou des droits d'auteur de l'Œuvre et à indemniser et garantir l'Organisateur contre la moindre réclamation, action ou poursuite découlant d'une utilisation de l'Œuvre.

**Propriété**. Tous les renseignements et documents liés au concours, dont, entre autres, les bulletins d'inscription, cartes à gratter, Formulaires de déclaration et d'exonération de responsabilité, renseignements de nature technique, technologique ou opérationnelle et renseignements se rapportant à des dessins, systèmes informatiques, logiciels, logos, marques de commerce et propriété intellectuelle, sont et demeurent la propriété exclusive de l'Organisateur. Aucun de ces renseignements et documents ne sera retourné aux participants.

Identification du participant. Aux fins du présent règlement, le participant est la personne dont le nom apparaît sur le formulaire d'inscription et c'est à cette personne que le prix sera remis si elle est sélectionnée et déclarée gagnante. Si un différend survient relativement à l'identification de l'auteur d'un formulaire d'inscription, ce dernier sera considéré avoir été envoyé par le titulaire du compte autorisé associé à l'adresse de courrier électronique fournie au moment de la participation. On entend par « le titulaire autorisé du compte » la personne physique à qui est attribuée une adresse de courrier électronique par un fournisseur d'accès

Internet ou de services en ligne, ou une autre entreprise attribuant les adresses de courrier électronique pour le domaine associé à l'adresse de courrier électronique soumise.

**Décisions de l'Organisateur.** La moindre décision de l'Organisateur ou de ses représentants concernant le présent concours est considérée comme finale et sans appel, sous réserve d'une décision de la *Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec* répondant à une question relevant de sa compétence.

**Différends des résidents du Québec**. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la *Régie des alcools, des courses et des jeux* afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la *Régie* uniquement aux fins d'une intervention pour aider les parties à le régler.

**Régie des alcools, des courses et des jeux.** La *Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec* n'est liée d'aucune façon par le concours et ne peut être tenue responsable de quelle façon que ce soit d'une question relative au concours.

**Facebook.** Si le concours est hébergé par Facebook, en s'inscrivant, les participants au concours confirment qu'ils indemnisent Facebook et garantissent la société contre toute responsabilité ou réclamation de dommages et intérêts découlant de leur participation au concours et reconnaissent que le concours n'est en aucune façon parrainé, approuvé ou administré par Facebook, ou associé à celui-ci. Les informations fournies par les participants sont destinées à l'Organisateur et non à Facebook.

**Divers.** En participant au concours, les participants acceptent d'être liés au présent règlement du concours et aux décisions de l'Organisateur, lesquelles décisions sont finales et sans appel à tous égards, y compris, sans s'y limiter, les décisions concernant l'admissibilité ou la disqualification des bulletins de participation ainsi que l'attribution des prix. Le concours est assujetti à l'ensemble des lois et règlements applicables. Seuls les participants sélectionnés seront contactés. Si un paragraphe de ce règlement est déclaré illégal ou inexécutable par une cour compétente, alors ce paragraphe sera considéré comme étant nul, mais tous les autres paragraphes demeureront applicables.

**Règlement du concours**. Le règlement du concours est disponible sur metro.ca et dans les magasins participants. En cas de conflit entre les termes du règlement du concours en français et ceux du règlement du concours en anglais, la version française prévaudra.

## Annexe 1

# **Produits participants**

SAP code	Produits participants		
20276602	Knorr mél.sce alfredo 1un		
20276603	Knorr mél.sce parma-rosa 1un		
20276605	Knorr mél.sce ail crémeux 1un		
20276606	Knorr mél.sce carbonara 1un		
20270000	Knorr mél.sce béarnaise 1un		
20274902 20274903	Knorr mél.sce brune 1un		
20274903	Knorr mél.sce chasseur 1un		
	Knorr mél.sce rôti dinde 1un		
20274905	Knorr mél.sce au jus 1un		
20274907	Knorr mél.sce demi-glace 1un		
20274908	Knorr mél.sce béchamel 1un		
20274910	Knorr mél.sce 4 poivres 1un		
20274911	Knorr mél.sce poivre vert 1un		
20274912	Knorr mél.sce hollandaise 1un		
20274915	Knorr mél.sce à la king 1un		
12685301	Knorr bouillon cube boeuf 63g		
12685302	Knorr bouillon cube poulet 69g		
12687302	Knorr mél.inst.bouillon au poulet 150g		
11605501	Lipton soupe env.boeuf/légume/nouille2un		
11605504	Lipton soupe env.légume et tomate 2un		
11605506	Lipton soupe env.oignon 2un		
11605508	Lipton soupe env.oignon et ail 2un		
11605510	Lipton soupe env.poul/nouille/jard 2un		
11605517	Lipton soupe env.nutri.poul/nouil 2un		
11605520	Lipton soupe env.poulet et nouille 2un		
11605902	CupASoup soupe env.crème poulet 4un		
11605903	CupASoup soupe env.légume du jardin 4un		
11605904	CupASoup soupe en enveloppe 4un		
11605907	CupASoup soupe env.supr.poul/nouil 4un		
11605913	CupASoup soupe enV.tomate/croûton 4un		
12685901	Knorr soupe env.légume 1un		
12685902	Knorr soupe env.crème poireau 1un		
12685904	Knorr soupe env.crème légume 1un		
12685908	Knorr soupe env.oignon 1un		
12685909	Knorr soupe env.crème asperge 1un		
12685911	Knorr soupe env.crème champignon 1un		
12685916	Knorr soupe env.légume et tomate 1un		
12685921	Knorr soupe env.cr.brocoli 1un		
20271201	Knorr assais.tomate séchée sol/parm. 1un		

	- 9 -
20271203	Knorr assais.ail rôti et herbes 1un
31220401	Lipton thé feuil.vert matcha orig. 15un
31220402	Lipton thé feuil.vert matcha ging. 15un
19013001	Lipton thé vert sachet 100un
24685001	Lipton thé sachet vert décaféiné 72un
24685002	Lipton thé sachet vert cit.ginseng 72un
28990406	Lipton thé sch.pyr.fr.été 20un
28990411	Lipton thé sch.pyr.vert or.mand. 20un
12687501	Bovril fond.chinoise 142g
27623301	Knorr épaiss.sce brun 250g
11110401	Bovril base soupe boeuf 500ml
11110402	Bovril base soupe poulet 500ml
11110601	Bovril bouillon en sachet boeuf 16x5g
11110602	Bovril bouillon en sachet poulet 16x5g
11601202	Bovril base conc.boeuf 250ml
11601203	Bovril base conc.boeuf réd.sel 250ml
11601205	Bovril base conc.légume 250ml
11601206	Bovril base conc.poulet 250ml
11601207	Bovril base conc.poulet réd.sel 250ml
24064101	Knorr Sty.Mais.bouillon poulet 132g
24064102	Knorr Sty.Mais.bouillon boeuf 132g
24064103	Knorr Sty.Mais.bouillon légume 132g
24064104	Knorr Sty.Mais.bouillon poul.25%-sod132g
25100201	Knorr Recet.soup.env.oignon 4un
25101301	Lipton soupe env.nutri.poul/nouil 4un
25101302	Lipton soupe env.poul/nouil 4un
25096801	SideK.pâte-sce fine herbe 136g
25096802	Knorr SideK.pâte-sce parmesan crém. 136g
25096803	SideK.pâte-sce crème sure 120g
25096804	SideK.pâte-sce 3 fromage 133g
25096806	SideK.pâte-sce poulet 126g
25096807	SideK.pâte-sce carbonara cr.bacon 134g
25096808	SideK.pâte-sce fettucine alfredo 133g
25096809	SideK.pâte-sce poulet brocoli 126g
25096810	SideK.pâte-sce fusilli poulet-cr. 134g
25096811	SideK.pâte-sce alfredo rosée 150g
25096812	SideK.pâte-sce cheddar blc.brocoli 143g
25096814	SideK.pâte-sce pesto parmesan 135g
25096816	SideK.pâte-sce raffaello cr.ail 137g
25096818	SideK.pâte-sce nouil.tériaki 167g
25096821	SideK.pâte-sce ail-citron 112g
25096823	SideK.pâte-sce tremp.épin-from. 116g
25096824	SideK.pâte-sce chipotle cheddar 124g
25096825	Knorr SideK.pâte-sce fettu.Alf.ai 133g
25098001	SideK.riz assais.poulet jardin. 133g

	- 10 -
25098002	SideK.riz assais.champignon 132g
25098006	SideK.riz assais.mexicain 150g
31588901	Knorr Selects plat acc.riz asiago 155g
31588902	Knorr Selects plat acc.riz brocoli 167g
31588903	Knorr Selects plat acc.risot.4from. 175g
31588905	Knorr Selects plat acc.riz mexicain 184g
31588907	Knorr Selects plat acc.volan.from. 130g
31588908	Knorr Selects plat acc.penne sauge 138g
31588909	Knorr Selects plat acc.cavatap.broc. 99g
31588911	Knorr Selects plat acc.volan.pesto 116g
32439001	Knorr rep.poêl.poul.citr.médit.orge 164g
32439002	Knorr rep.poêl.poul.chipo.riz quin. 138g
21498001	Hellm.mayonnaise régulière 445ml
21498002	Hellm.mayonnaise légère 445ml
25439901	Hellman's mayonnaise big squeeze 750ml
25439902	Hellman's mayonnaise légère big sq 750ml
25439903	Hellman's mayonnaise h.oli.big sq 750ml
25739701	Hellm.mayonnaise vraie 1.42l
25739702	Hellm.mayonnaise 50%-gras calorie 1.42l
25741301	Hellm.mayonnaise 50%-gras calorie 890ml
25741302	Hellm.mayonnaise vraie 890ml
25741305	Hellm.mayo.huile avocat soupç.lime 710ml
25985801	Hellm.mayo.h.olive 890ml
25985802	Hellm.mayo.h.oliv 50%-gras 890ml
30310001	Hellm.mayo.vrai 340ml
30909301	Hellm.mayo.bio. 443ml
30351201	Hellm.sce sal.tartin.sandw.s.glut. 710ml
24697101	Magnum bar.gl.classique 3x100ml
24697102	Magnum bar.gl.amande 3x100ml
24697103	Magnum bar.gl.blanc 3x100ml
24697108	Magnum bar.gl.infinity choc. 3x100ml
25374402	Magnum bar.gl.mini dbl.caramel 4x55ml
25374404	Magnum bar.gl.mini noir 60% cacao 4x55ml
25374406	Magnum bar.gl.mini dbl.choc. 4x55ml
30395901	Magnum bar.gl.dbl.caramel 3x90ml
30395904	Magnum bar.gl.dbl.framboise 3x90ml
30395906	Magnum bar.gl.dbl.choc.noisette 3x90ml
30395907	Magnum bar.gl.dbl.biscuit crème 3x90ml
30395908	Magnum bar.gl.dbl.truffe cerise 3x90ml
33728101	Hellm.sce burger classique 325ml
33728102	Hellm.sce dipping gochujang épicée 325ml
33728103	Hellm.sce frites paprika épicée 325ml
11882801	Becel Margarine Light Soft Tub 907g
11882802	Becel Margarine Original 907g
11882804	Becel Margarine Salt Free Tub 907g

	- 11 -
11882805	Becel Margarine Vegan 907g
11882806	Becel Margarine with Avocado Oil 850g
11882803	Becel Margarine With Olive Oil 907g
22186701	Becel Buttery Taste 1 1/2lbs 680g
32101401	Becel Margarine Sticks Salted 454g
32101402	Becel Margarine Sticks UnSalted 454g
11882602	Becel Margarine Light Soft Tub 454g
11882605	Becel Margarine Made W/Olive Oil 454g
11882608	Becel Margarine With Avocado Oil 427g
11882607	Becel Margarine Vegan 454g
11882601	Becel Margarine Soft Tub 454g
11882606	Becel Margarine Soft Twin 2PkX227g
11882603	Becel Margarine Unsalt Soft Tub 454G
25239801	Becel Pro-Activ 1lb
	Becel gold 1.36kg